

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Lettre ouverte A MONSIEUR COMBARIEU

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Monsieur,

Par une lettre que nous publions plus loin, vous venez de retirer votre candidature au Conseil général pour le canton de Luzech. Mal renseigné par de maladroits amis, vous avez cru un moment que votre candidature serait une candidature d'union et de concorde et qu'elle serait acclamée par tout le parti républicain.

Votre valeur personnelle, votre courtoisie, votre affabilité, qui font que partout où vous êtes passé vous n'avez laissé que des amis, jointes à un républicanisme qui ne fait de doute pour aucun des membres du Comité républicain de Cahors, vous permettaient d'espérer que cette élection serait pour vous un triomphe.

Quelle est donc la cause des difficultés que votre candidature a rencontrées ?

Elles sont de deux ordres :

D'abord ce n'est pas par des républicains seuls que vous a été offerte la succession de l'honorable M. Marcenc. Les réactionnaires du canton de Luzech se réjouissaient déjà, annonçant de tous côtés que vous étiez leur homme, que votre présence dans la lutte faisait rentrer dans le rang celui qui devait être leur porte drapeau et que toutes leurs voix iraient à vous et à vous seul.

Les républicains francs et loyaux qui ne demandaient, soyez-en sûr, Monsieur Combarieu, qu'à voter pour vous, n'ont pas voulu aller jusqu'à mêler leur bulletin avec celui de tous les réactionnaires, de tous les ennemis de nos institutions, et ils ont demandé que par une déclaration publique vous éliminiez de l'armée républicaine, qui voulait vous conduire à la victoire, une arrière-garde qui vous compromettait et vous enlevait pour l'avenir l'indépendance que donne une élection exempte de tout alliage suspect.

Votre adversaire, M. Pagès, dont la candidature, contrairement aux renseignements qu'on vous a donnés, était antérieure à la vôtre, déclara en plein Comité républicain, et aux applaudissements de tous, qu'il était prêt à se retirer et à faire campagne pour vous, si, par une déclaration publique, vous deveniez le candidat des seuls Républicains.

Votre situation ne vous a pas permis de faire publiquement ces déclarations que dans d'autres circonstances vous n'eussiez pas manqué de faire nettes et claires.

Nous le regrettons ; mais nous le regrettons moins que si, cédant aux amis

qui vous renseignaient si mal, vous fusiez entré dans la politique par la petite porte, d'une façon bâtarde, alors que votre talent, votre valeur personnelle, vos opinions républicaines, si nettement exprimées dans des lettres malheureusement privées, vous permettent d'entrer dans la vie publique, dans des circonstances que nous souhaitons prochaines, par la grande porte, le drapeau largement déployé, en soldat loyal de la République démocratique.

Il n'y a donc pas entre vous et nous, Monsieur Combarieu, un divorce ; il n'y a qu'un malentendu. Et si les circonstances que nous prédisons plus haut se réalisent, ce n'est pas vous qui viendrez vers nous, c'est nous qui viendrons vers vous, c'est le Comité républicain que vous avez traité avec tant de désinvolture, qui marchera derrière vous sous le drapeau des réformes, pour la République, pour la Démocratie.

LE JOURNAL DU LOT.

Voici la lettre adressée par M. Abel Combarieu aux maires du canton de Luzech :

A Messieurs les maires du canton de Luzech

Messieurs les maires et chers compatriotes,

J'ai accepté la candidature au Conseil général comme vous me l'avez offerte, dans une pensée d'union et de concorde.

Nous croyions, vous et moi, qu'ayant été successivement secrétaire général, sous-préfet et préfet, je pourrais avec quelque autorité défendre vos intérêts devant l'assemblée départementale.

Nous croyions, vous et moi, qu'étant honoré de la confiance des plus éminents représentants de la République, je pourrais obtenir facilement celle des républicains de mon département.

Cependant des oppositions sont survenues et en présence des candidatures nouvelles qui se sont produites, dont l'une a reçu l'appui du Comité républicain radical de Cahors, je n'ai à choisir qu'entre deux partis : Ou bien entrer de suite en campagne, rompre le silence que j'ai observé, réfuter les appréciations inexactes dont mon attitude est l'objet et combattre mes concurrents ; ou bien retirer purement et simplement ma candidature.

La situation que j'occupe ne me permet pas d'hésiter.

Je reprends ma liberté et vous rends la vôtre.

Je le fais, n'en doutez pas, sans amertume et avec un seul regret, celui de ne pas entrer en relations plus directes avec vous, de ne pas aller, dès le lendemain de l'élection, visiter vos communes comme je vous l'avais promis, et de ne pas devenir enfin votre collaborateur.

Et je ne garde au fond de mon cœur qu'un sentiment : celui d'une vive reconnaissance aux républicains de ce pays, qui sont venus à moi comme je suis allé à eux, sans autre préoccupation que de bien servir la République et le canton de Luzech.

ABEL COMBARIEU

Secrétaire général de la Présidence de la République, Préfet honoraire, Officier de la Légion d'honneur.

## EN CHINE

### Désordres dans le Yang-Tsé-Kiang

« Les missionnaires de la province de Yang-Tsé-Kiang se trouvent en présence de nouvelles difficultés. Une querelle religieuse qui vient d'éclater près de Nang-Chang (capitale de la province de Yang-Tsé-Kiang) entre les convertis catholiques et les convertis protestants, a amené de très graves désordres. Des soldats chinois ont été envoyés pour rétablir l'ordre.

« M. Gayat est parti sur une canonnière française comme envoyé spécial, pour faire une enquête sur les causes des troubles. Le bateau ira au lac de Fo-Yang par la rivière de Yang-Tsé-Kiang, et tâchera d'atteindre ainsi Nang-Chang.

« La situation est d'autant plus grave que le district entier est actuellement inondé, et que des centaines d'habitants sont sans abri. Les inondations qui se sont produites sur toute l'étendue de la vallée du Yang-Tsé-Kiang causent de vives inquiétudes.

## Au Transvaal

### Demande de renforts

Les journaux confirment définitivement le bruit que lord Kitchener a demandé 50,000 hommes montés pour remplacer les 70,000 hommes d'infanterie qu'il est prêt à renvoyer en Angleterre.

Le Daily Telegraph donne des détails sur les plans généraux de lord Kitchener : les 50,000 hommes montés seront répartis en trois corps destinés à être lancés à la poursuite des trois principaux commandos boers ; cette poursuite sera continuée sans relâche afin de fatiguer complètement l'ennemi : les hommes montés seront équipés de façon à éviter tout transport de bagages encombrants.

Le Daily Mail dit que la demande de lord Kitchener a été discutée aux deux dernières réunions du cabinet. Les 50,000 hommes seraient fournis par les colonies.

## CHIQUENAUTES

### Egoïstes

Pendant que les réactionnaires de tout acabit remuent les vieilles histoires de Fachoda pour essayer de nous persuader que les républicains et leurs ministres sont de vilains sires ; pendant que les candidats aux Conseils généraux sont en train de chauffer les électeurs et que les cléricaux se disent plus libéraux les uns que les autres, la France vient de fêter joyeusement le quatorze juillet.

Depuis quelque temps, on paraissait négliger cette fête. On semblait s'en fatiguer. Mais tout à coup, ô conséquence des menées nationalistes, l'enthousiasme est revenu. L'ardeur des premières années républicaines a reparu. Partout l'entraîn a été remarquable.

A Paris, cependant, le Conseil municipal nationalo-clérico-antisémite a jugé bon de se distinguer. Il a supprimé les illuminations de la place de la Concorde et des Champs-Élysées, ainsi que les orchestres des carrefours où se réunissaient de joyeuses bandes d'ouvriers. A Paris aussi, certains commerçants, qui chaque année se cotisaient pour organiser quelques attractions dans leur quartier, n'ont pas recommencé cette année. Pourquoi ? Parce que, disent-

ils, leur peine était inutile et sans profit. Leur commerce n'était guère augmenté ce jour-là, et les recettes n'étaient pas sensiblement supérieures.

Hélas ! Messieurs, que vous êtes bien toujours les mêmes. Vous donnez quarante sous pour une fête, mais à la seule condition que cette fête vous rapporte cent francs. Toujours le même raisonnement.

Ah ! vous êtes bien de ceux qui votèrent jadis pour la réaction nationaliste. Sans doute vous avez tenu alors ce langage : « Je gagne aujourd'hui cinquante francs. Ce n'est pas assez. Essayons un peu des réactionnaires. Peut-être gagnerai-je le double. Les principes, je m'en fiche, moi ! Pourvu que ça rentre à la caisse. Dame ! »

Eh bien, allez donc, messieurs les commerçants de Paris, fils indignes des hommes qui prirent la Bastille ! Allez, gagnez, vivez bien, digérez bruyamment. Il y aura encore des républicains sans vous. On vous l'a prouvé dimanche.

René MAILLY

## INFORMATIONS

### Mouvement préfectoral

Le ministre de l'intérieur a fait signer le mouvement préfectoral qui était en préparation. Ce mouvement a pour point de départ la vacance des préfectures des Bouches-du-Rhône, de l'Oise et de la Haute-Loire.

M. Grimanelli, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'intérieur.

M. Couppel du Lude, préfet de l'Oise, entre dans les finances comme trésorier général.

M. Leblond, préfet de la Haute-Loire, entre dans la magistrature comme conseiller à la cour de Rouen.

Comme conséquence sont nommés préfets :

Des Bouches-du-Rhône, M. Lutau, préfet d'Alger ;

D'Alger, M. Rostaing, préfet de la Nièvre ;

De la Nièvre, M. Hiérard, chef du cabinet du préfet de la Seine ;

De l'Oise, M. Bonnet, préfet de Lot-et-Garonne ;

De Lot-et-Garonne, M. Cruchon, préfet de l'Ardèche ;

De la Lozère, M. Meunier, sous-préfet de Compiègne ;

De l'Ardèche, M. Bellendi, préfet de la Lozère ;

De la Haute-Loire, M. Bonhoure, trésorier général de la Vienne ;

Des Basses-Alpes, M. Bascou, ancien député.

Un mouvement sous-préfectoral, qui n'est pas encore terminé et qui est la conséquence du mouvement ci-dessus, sera publié ultérieurement.

### Mouvement judiciaire

Le mouvement judiciaire en préparation et qui a pour point de départ la vacance du poste de procureur général à la Cour de cassation n'est pas encore arrêté définitivement. M. Baudouin, président du tribunal de la Seine, décline, paraît-il, les fonctions de procureur général près la cour suprême, qui lui avaient été offertes. Le mouvement sera fait au prochain conseil.

### Attentat contre M. Baudin

Avant-hier matin, la comtesse Olszenska a tiré sur M. Baudin qui se rendait au





LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

IX

NUIT DE NOEL

Marie n'ignorait pas la haine dont le chef albanais avait poursuivi, depuis vingt ans, tous ceux qui avaient dans les veines une goutte du sang des Botzaris...

Ses prunelles s'enflammèrent et un feu sombre brilla sous ses paupières. Elle avait joint les mains et songeait. Peu à peu, ses traits reprirent leur calme et leur douceur...

refus ? — Si vous avez faim, je peux toujours vous donner du pain d'orge, que j'ai cuit ce matin. — Bagasse ! nous y ferons honneur, n'est-ce pas, Aimable ? Nous avons l'estomac dans les talons.

attaquer leur camp et les jeter à la mer. Tout est en désordre chez eux, et la moitié, au moins a déserté le camp pour courir à la maraude... Même que nous avons failli être pris.

collègue, Aimable Doucet, ici présent, a joué un petit tour à un Albanais qui a traversé notre route. Il l'a mis sous son bras et lui a demandé quelques confidences.

Minerai de soufre de Biabaux

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Le transport des tomates sur le réseau des chemins de fer d'Orléans. Les Compagnies des chemins de fer d'Orléans et du Nord mettent en vigueur à partir du 7 Juillet, un tarif d'exportation nouveau pour les transports de tomates expédiées de la Vallée de la Garonne sur les marchés Anglais.

domestiques peuvent prendre place dans une autre classe de voiture ou même dans un autre train que la famille. Les voyageurs ont la faculté de s'arrêter dans toutes les gares du parcours.

La durée de validité des billets est d'un mois, non compris le jour du départ; elle peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0 par période.

Billets de libre circulation pour les plages de Bretagne

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'excursion sur les côtes de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans fera délivrer, à titre d'essai, de la veille des Rameaux au 31 octobre 1901, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions sur les plages de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

Billets. — Les billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne se composent de trois coupons donnant droit :

Le 1er, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Validité. — La durée de validité des billets d'abonnement pour baignades de mer et excursions aux plages de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux fois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 25 pour 100 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 novembre.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la

ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1er itinéraire : 1re classe 86 fr. — 2e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2e itinéraire : 1re classe 54 fr. — 2e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Bibliographie

LE BON JOURNAL Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 6e. — Sommaire du 18 juillet 1901.

Dépôt de glace

CHEZ EUPHRASIE IMBERT Boulevard Gambetta. Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Advertisement for 'La VRAIE MODE' featuring a 10c stamp graphic, 'Supplément Littéraire', and subscription information: 'ABONNEMENTS : un an, 6 francs; six mois, 3 fr. 50'.